



Stratégie

2023

2027

SOMMAIRE

03.

Identité, mission et
ambitions politiques

07.

Stratégie plaidoyer

11.

Modèle économique

12.

Fonctionnement

Cette stratégie a été élaborée collectivement par les membres de la Coalition Éducation entre juin 2022 et mai 2023.

É
B
M
A
É
R
D

Processus méthodologique :

1. Consultation écrite à distance pour recueillir des éléments de bilan des activités passées et du fonctionnement de la Coalition Éducation, et pour identifier les enjeux de la future stratégie ;
2. Atelier collectif du 30 juin 2022 pour restituer la consultation, définir l'ambition à cinq ans de la Coalition Éducation et les grands sujets de la nouvelle stratégie ;
3. Constitution de quatre groupes de travail autour des sujets suivants : (1) Identité, finalité et ambitions politiques de la Coalition Éducation, (2) Renforcement du plaidoyer, stratégie d'intervention avec les partenaires terrain, (3) Thématiques à forts impacts et approche multi-sectorielle, (4) Structuration et mobilisation du collectif (une ou deux réunions par groupe de travail) ;
4. Atelier collectif du 8 décembre 2022 pour rendre compte des travaux en groupe, et poursuite de la réflexion.
5. Poursuite des réflexions en groupe de travail entre janvier et mars 2023 après réorientation de leurs questionnements suite à l'atelier du 8 décembre 2022 ;
6. Atelier collectif du 13 avril pour approfondir les objectifs de plaidoyer ;
7. Plusieurs réunions du Comité de Pilotage de la Coalition Éducation pour arbitrer et valider le document de stratégie globale de la Coalition Éducation élaboré à partir des conclusions de chacun des groupes de travail et des ateliers
8. Vote en Assemblée générale le 11 mai 2023.

Un comité de pilotage méthodologique s'est réuni douze fois pour élaborer et piloter ce processus participatif.

IDENTITÉ, MISSION ET AMBITIONS POLITIQUES

Qui sommes-nous ?

La Coalition Éducation rassemble **22 organisations de la société civile françaises** : syndicats, associations de solidarité internationale, ONG de défense du droit à l'éducation, organisations d'éducation populaire.

Ensemble, nous revendiquons le **droit à une éducation de qualité, inclusive, dans un environnement sain et sûr, pour tou.te.s**. À cette fin, nous plaidons pour que la France renforce sa politique de solidarité internationale en matière d'éducation et relayons les recommandations et préoccupations de nos partenaires locaux.

Nous contribuons à la mutualisation et à l'amélioration des pratiques des acteur.rice.s de la société civile.

Ce qui nous rassemble

Une vision de l'éducation

La Coalition Éducation promeut une **approche basée sur le droit à l'éducation**. L'éducation est un processus d'apprentissage et d'émancipation qui doit permettre à la fois l'épanouissement et le bien-être de chaque individu tout au long de sa vie, le vivre ensemble et la capacité des sociétés à exercer leurs droits et à relever les défis auxquels elles font face. Pour ce faire, elle doit être publique, inclusive, de qualité et gratuite.

Des valeurs et des principes

- L'indépendance et la non-récupération politique
- Le caractère non partisan
- La laïcité
- L'appropriation par les membres, la codécision et la coresponsabilité
- L'égalité, l'inclusion et la subsidiarité (des membres, dans les modes de fonctionnement, dans les partenariats, etc.).
- La transparence et la redevabilité

Notre mission

Notre mission est de transformer les politiques publiques françaises pour contribuer à la réalisation du droit à une éducation de qualité pour tou.te.s « au Sud ».

Notre histoire

En 2004, l'ONG et collectif de solidarité Solidarité Laïque a rejoint le mouvement international de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME). Comme son nom l'indique, la Campagne mondiale pour l'éducation est un mouvement de la société civile, dont les membres proviennent de plus de 100 pays, fondé en 1999 à la veille du forum mondial sur l'éducation de Dakar. Sa mission vise à inciter les gouvernements à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, en portant une attention particulière à l'inclusion des populations les plus démunies ou vulnérables. En devenant membre de la CME, Solidarité Laïque a plaidé pour que le gouvernement français s'engage davantage dans l'éducation des pays partenaires et que le droit à l'éducation de qualité gratuite devienne universel.

Solidarité Laïque et d'autres associations de solidarité internationale (Plan International France, Action Éducation, le GRET, Oxfam, MFR...) ont également initié des actions de plaidoyer collectives et des échanges au sein de Coordination SUD et de la commission éducation.

En 2014, Solidarité Laïque, dans un objectif de structuration de la société civile française engagée en faveur de l'éducation pour tous, et cinq autres organisations de la société civile françaises (Action Éducation, Handicap International, La ligue de l'enseignement, Plan International France et SNUipp-FSU) se sont réunis au sein d'une coalition nationale unifiée visant à mobiliser les Français – responsables politiques et opinion publique – en faveur de l'éducation de qualité pour toutes et tous. Quelques mois plus tard, la Coalition Éducation était née !

La Coalition Éducation a rapidement lancé ses premières actions, à travers notamment la publication de *l'Observatoire de l'aide publique française à l'éducation* dans les pays en développement en septembre 2015, ainsi que des actions en ligne et une série de rencontres avec les décideurs parlementaires et gouvernementaux français. Depuis, la Coalition Éducation est identifiée comme un interlocuteur de référence des pouvoirs publics français sur les enjeux d'éducation dans le monde. Elle participe aux différentes instances de décisions et de concertations relatives à la stratégie de la France en matière d'éducation formation et insertion, elle est notamment membre du Comité de pilotage de cette stratégie.

Solidarité Laïque a assuré le chef de filât de la Coalition Éducation pendant six ans, et en janvier 2021, Action Education a repris le flambeau.

Aujourd'hui, la Coalition Éducation rassemble 22 organisations de la société civile dotées de capacités de plaidoyer et de mobilisation citoyenne, et d'une expertise solide dans le domaine de l'éducation.

La Coalition Éducation - à travers Solidarité Laïque - est membre de la Campagne mondiale pour l'éducation et du conseil d'administration de la Campagne Europe et Amérique du Nord, dont elle peut décider de porter les revendications au niveau français, européen et international. La Coalition Éducation est également membre du Comité de pilotage du Réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation.

La Coalition Éducation participe aux différentes instances internationales de travail et de coordination pluri-acteurs sur l'éducation, notamment autour du G7, du Partenariat mondial pour l'éducation, du fonds Education Cannot Wait, etc.

La Coalition Éducation travaille également étroitement avec les sociétés civiles locales, les coalitions éducation nationales et régionales (au Nord comme au Sud), les organisations internationales, les organisations internationales non gouvernementales, la société civile française et est partenaire de Coordination Sud.

Notre positionnement politique

01

L'héritage de la mobilisation internationale

Jomtien (1er Forum mondial sur l'éducation pour tous, 1990), Dakar (2ème Forum mondial sur l'éducation pour tous, 2000), Objectifs du Millénaire pour le développement, Éducation pour tous, Objectifs de Développement Durable, Éducation 2030.

02

Une approche par les droits

L'éducation est un droit humain fondamental, et les États sont les premiers responsables de sa réalisation. Cette approche inclut notamment les principes de participation des citoyen.ne.s et des sociétés civiles à tous les niveaux et de non-discrimination.

03

Une éducation tout au long de la vie

incluant notamment la petite enfance, l'éducation de base, la formation professionnelle, la formation post-secondaire, l'alphabétisation et les compétences de base pour les adultes.

04

Une vision globale de l'éducation

qui ne se limite pas à l'acquisition de compétences de base et/ou nécessaires à l'emploi, mais qui doit permettre à tout individu à tout moment de sa vie de s'épanouir et de relever les défis du vivre-ensemble, être transformatrice des rapports sociaux de genre, quels que soient les contextes, dans un cadre formel, informel, ou non formel.

05

Une vision large de la qualité de l'éducation

- qui inclut notamment l'adaptation des contenus et des langues d'enseignements aux profils des apprenant.e.s et aux contextes, la sécurité sur les lieux d'apprentissage, la formation des personnels éducatifs, la gouvernance participative de l'éducation, l'éducation à la citoyenneté, au développement durable et au vivre-ensemble ainsi que la résilience des systèmes éducatifs face au changement climatique et aux situations de crises.
- qui défend une approche inclusive - qui prend en compte les différents facteurs de vulnérabilité (handicap, personnes déplacées, genre, pauvreté, localité, religions, ethnies, etc) - dans l'accès à l'éducation, dans la pédagogie, dans les contenus de l'éducation et dans les environnements d'apprentissage, prenant en compte l'intersectionnalité et soit transformatrice des normes sociales de genre.
- qui promeut l'approche multisectorielle de l'éducation comme levier d'atteinte des ODD.

06

Un financement adéquat de l'éducation

qui passe notamment par :

- La mobilisation de ressources publiques domestiques suffisantes
- La mise en place d'une fiscalité juste et équitable
- La coopération internationale - bi et multilatérale - et l'Aide Publique au Développement

Notre ambition à cinq ans

Faire davantage collectif

autour d'une politique de membership clarifiée, être un collectif mobilisateur et fédérateur pour ses membres, fonctionnant efficacement, apprenant et sachant valoriser ses résultats, etc.

Être un acteur de référence

reconnu pour sa légitimité et son expertise, centré sur ses objectifs et sur la recherche d'impacts, et capable d'arbitrer et de prioriser sur cette base, sans se faire récupérer.

Être un acteur qui nourrit et a un impact

sur la politique de solidarité internationale en matière d'éducation de la France en :

- veillant et en demandant à ce que les financements et les orientations politiques répondent aux besoins prioritaires des populations (qualité et quantité) ;
- en promouvant la participation et la voix des sociétés civiles du Sud dans les différentes instances de concertation et de décision de la politique de coopération éducative de la France, y compris dans les pays d'intervention ;
- en renforçant nos membres et nos partenaires dans leur appropriation des enjeux de l'éducation ;
- en s'appuyant sur l'expertise opérationnelle de ses membres et partenaires.

Être un acteur qui innove et mobilise les leviers de changement

les plus pertinents par rapport à l'impact visé :

- production de connaissances ;
- plaidoyer porté conjointement et travail de co-construction avec les SC des pays partenaires ;
- partenariat pluri acteurs avec les OI, OSC, OING, académiques, institutionnels, etc ;
- communication d'influence ;
- mutualisation des pratiques OSC/remontées terrain ;
- participation des sociétés civiles locales dans les instances de décision et de concertation.

Être un acteur bien positionné dans son écosystème

avec une identité et une plus-value clairement reconnues, indépendant politiquement. La Coalition Éducation travaille en dialogue, en concertation et co-construit avec ses partenaires en fonction des objectifs visés et de ses orientations stratégiques

STRATÉGIE DE PLAIDOYER

Notre stratégie de plaidoyer se structure autour de **trois piliers**.

01 Plaider pour la qualité et le financement de l'éducation

Nos objectifs

Nous menons un plaidoyer sur les moyens, la qualité et la redevabilité de la politique de solidarité internationale de la France en matière d'éducation.

Renforcer le financement de l'éducation

- augmenter progressivement et de manière constante l'aide publique au développement (APD) allouée à l'éducation pour tendre vers **les 10% de l'APD consacrée à des subventions à l'éducation** (appui de type projet, appui budgétaire, contribution à des fonds spécifiques, etc. - hors montants contestés) dont la moitié allouée à l'éducation de base en concentrant les subventions sur les pays prioritaires de la France, y compris via une contribution ambitieuse au Partenariat Mondial pour l'Éducation.
- augmenter progressivement et de manière constante les financements humanitaires alloués à l'éducation pour tendre vers les engagements européens de **10% de l'aide humanitaire à l'éducation** y compris via l'augmentation des financements alloués à ECW (fonds Education Cannot Wait).

Améliorer la qualité de la politique de solidarité internationale en matière d'éducation

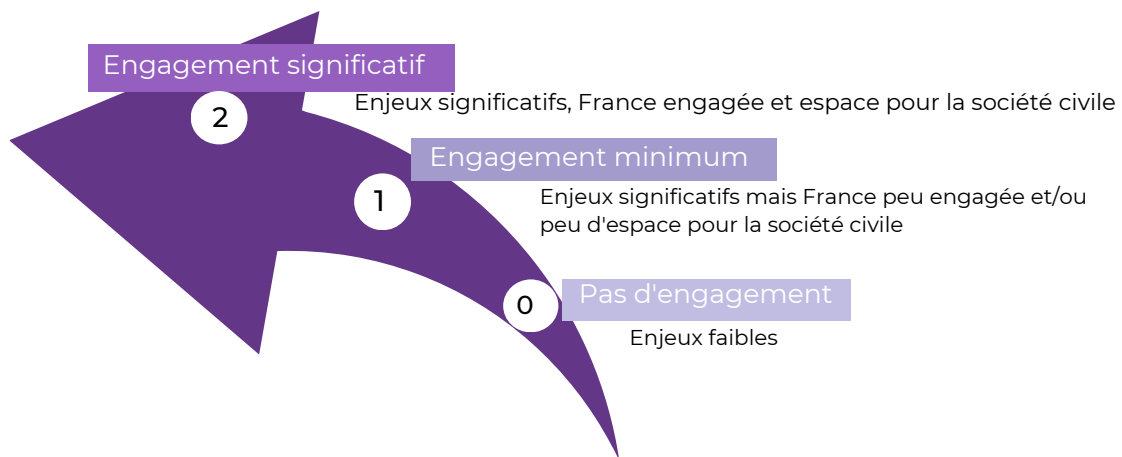
- La stratégie Éducation-Formation-Insertion de la France **intègre les cinq piliers de la qualité de la Coalition Éducation** (approche par les droits, éducation tout au long de la vie, vision globale de l'éducation, qualité de l'éducation, financements adéquats).
- Des cadres de **redevabilité opérationnels et transparents** sont appliqués dans la mise en œuvre des stratégies Éducation-Formation-Insertion.

Nos cibles

Nous ciblons les **pouvoirs publics français**, et dans une moindre mesure les **organisations internationales**, lors des **temps forts les plus pertinents**, selon les critères suivants :

- enjeux : nature des décisions qui vont/peuvent être prises (plus ou moins stratégiques)
- espace d'influence disponible pour la société civile (plus ou moins important)
- s'il s'agit d'une opportunité à l'international : rôle de la France par rapport aux décisions qui vont être prises dans des enceintes internationales (plus ou moins important)

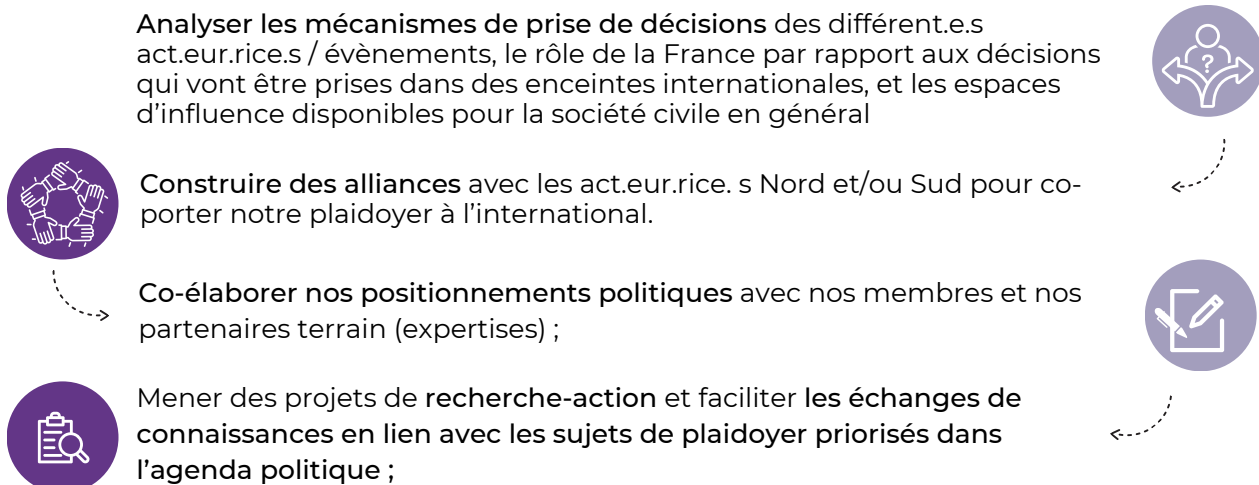
En fonction des opportunités de l'agenda national et international, nous définissons **trois niveaux d'engagement**.



L'identification et la saisie conjointe des opportunités de plaidoyer doit pouvoir se faire :

- dans les forums internationaux ;
- dans les pays partenaires de la France, en ciblant les représentant.e.s de la France (ambassade et AFD en priorité) comme les pouvoirs publics locaux ;
- dans le dialogue entre la Coalition et les pouvoirs publics français (intervention dans des webinaires, rencontres).

Notre démarche



02

Articuler notre plaidoyer avec celui des sociétés civiles du Sud

Nos objectifs

La Coalition Éducation souhaite :

- renforcer son propre plaidoyer en étant alimentée et challengée par les contributions des sociétés civiles du Sud, notamment sur la qualité et le financement de la politique de solidarité internationale de la France en matière d'éducation ;
- relayer la voix, les positions et le plaidoyer des sociétés civiles du Sud au Nord ;
- construire et porter des actions communes en termes de plaidoyer, de production de connaissances, d'échanges thématiques, etc.

Ces partenariats devront permettre un renforcement mutuel de la Coalition Éducation et des partenaires du Sud, sans pour autant que la Coalition ne se donne une mission de structuration des sociétés civiles Sud en tant que telle.

La Coalition Éducation n'a pas pour objectif de faire du plaidoyer auprès des États et des sociétés civiles partenaires du Sud, ni même d'organiser les sociétés civiles du Sud.

Les modalités du partenariat

Le contenu du partenariat et les modalités de travail en commun seront **coconstruits**. Il s'agira de trouver un équilibre entre des enjeux pré-identifiés de la Coalition Éducation et ce qui émergera du dialogue avec les sociétés civiles du Sud, et de **s'assurer que les deux se nourrissent**.

Pour la Coalition Éducation, le partenariat permettra de nourrir :

- le plaidoyer sur le financement et la qualité de la politique de solidarité internationale de la France en matière d'éducation (en portant un regard sur les circuits et les effets des financements au Sud) ;
- le plaidoyer sur d'autres thématiques éducatives en articulant nos voix avec celles des sociétés civiles Sud ;
- des échanges en s'alimentant des contextes et des expériences des sociétés civiles du Sud pour mutualiser les connaissances et/ou porter un plaidoyer conjoint.

03 Porter des thématiques prospectives

Nos objectifs

La Coalition Éducation porte des priorités thématiques plus prospectives, sur lesquelles elle produit de la connaissance et mène des actions de plaidoyer en s'appuyant notamment sur la recherche-action, des études, la mutualisation des pratiques et des expertises, l'analyse, etc.

Les thématiques

L'éducation à l'environnement et au développement durable

Changements visés

- Une meilleure priorisation de l'EEDD dans la politique de solidarité internationale (éducation et environnement) et ses financements ;
- un renforcement du travail intersectoriel sur ces enjeux (climat-environnement- biodiversité-éducation-santé-social-nutrition-agriculture) ;
- un renforcement des capacités de nos membres et nos partenaires à aborder, s'appropriier ces enjeux et à porter un plaidoyer autour.

L'éducation en situations d'urgence et de crise

Changements visés

- Une meilleure priorisation de l'éducation comme un enjeu humanitaire dans la politique de solidarité internationale (éducation et humanitaire) ;
- des financements adéquats et de qualité pour l'éducation en situations de crise ;
- un renforcement des capacités de nos membres et nos partenaires à aborder, s'appropriier ces enjeux et à porter un plaidoyer autour :
- un changement de mentalité sur le continuum éducation- protection - humanitaire- développement.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

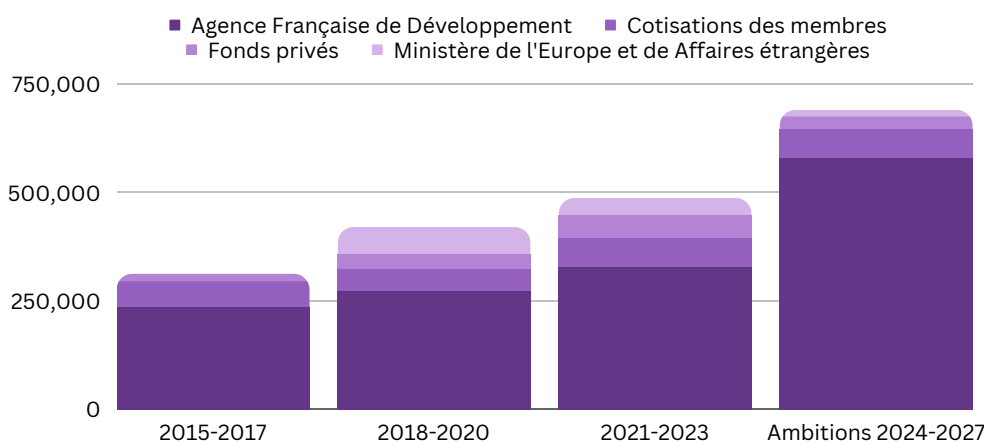
Le fonctionnement de la Coalition Éducation est assuré à travers la mobilisation de ses membres (temps et cotisations) et la mobilisation de financements publics et privés, notamment par l'Agence Française de Développement, son principal bailleur.

La recherche de diversification du modèle économique reste un des principes clés de la Coalition Éducation.

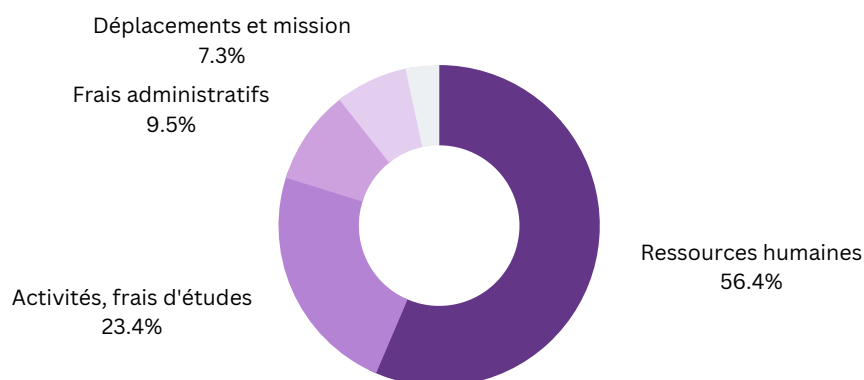
Notre budget

Le budget de la Coalition Éducation n'a cessé de croître depuis sa création.

Évolution des ressources de la Coalition Éducation par principaux partenaires financiers.



Grands postes de dépenses de la Coalition Éducation 2024-2027



FONCTIONNEMENT

La Coalition Éducation fonctionne de fait comme une association loi 1901, dont les membres partagent les idées exprimées et sont co-responsables des actions menées par le collectif. La Coalition Éducation est organisée autour de règles de fonctionnement, d'une charte de positionnement et d'un processus d'adhésion.

Notre objectif

Devenir un collectif qui mobilise durablement ses membres au service de l'impact recherché.

Gouvernance

La Coalition est dotée de plusieurs instances de décision et de travail :

- **L'Assemblée générale** des organisations (AG), réunit, une fois par an, au moins, en session plénière, tous les membres actifs avec droit de vote, et les membres sympathisants et partenaires invités, sans droit de vote. Elle est **l'instance de décision et d'orientation stratégique** de la Coalition. Elle vote les adhésions et détermine la politique financière - y compris le montant des cotisations annuelles - de la Coalition Éducation, sur proposition du Comité de pilotage. Elle renouvelle tous les trois ans les mandats de l'ensemble du Comité de pilotage et du Comité de suivi et de gestion. Elle prend également des décisions sur des sujets ou des positionnements éthiques de la Coalition Éducation (ex. soutien financier). Elle permet de faire un point annuel sur la mise en œuvre de la stratégie de la Coalition Éducation. L'AG peut être saisie - à distance par écrit - pour consultation des membres sur des questions de forte importance pour la Coalition Éducation si le COPIL n'arrive pas à aboutir à un consensus. Si le consensus n'est toujours pas atteint en COPIL, après un premier avis de l'AG, la décision est à nouveau renvoyée en AG pour vote. Les décisions sont prises à la majorité renforcée représentant au moins deux tiers des organisations présentes et/ou représentées. Une organisation ne peut détenir plus d'un pouvoir en plus du sien.

- Le [Comité de pilotage](#) (COPIL, équivalent d'un conseil d'administration) est l'instance de pilotage stratégique de la Coalition et la courroie de transmission entre l'Assemblée Générale et les groupes de travail/plénières. Il est composé de 7 à 12 organisations membres. Les membres du COPIL sont mandatés pour veiller au bon fonctionnement et à la bonne mise en œuvre de la stratégie de la Coalition ainsi qu'à l'utilisation responsable des fonds mis à sa disposition. Il garantit également le respect du cahier des charges ayant obtenu l'accord de bailleurs de fonds. Il se prononce sur l'entrée de nouveaux membres au sein de la Coalition qui sont ensuite soumis pour décision finale à l'AG. Les membres du COPIL s'expriment à travers leur validation. Les **décisions se prennent au consensus**. Le COPIL valide et appuie les activités menées par la Coalition dont la mise en œuvre est assurée par l'équipe salariée. Il valide la diffusion des nouvelles prises de position communes. Le COPIL décide également de la mise en place de groupes de travail thématiques au sein de la Coalition et en décide les orientations stratégiques. Dans ce cadre, certains membres peuvent se voir confier une responsabilité technique particulière de référent, en matière d'animation d'un groupe ou de conduite d'une activité spécifique. Les conditions de cette responsabilité sont discutées et décidées par le COPIL.
- Le [Comité de suivi et de gestion](#) garantit la bonne gestion du budget de la Coalition, et le suivi administratif et financier du projet AFD dont la responsabilité est au chef de file et à l'équipe salariée de la Coalition. Il participe au recrutement de l'équipe salariée et suit les éventuels appuis en ressources humaines.
- Les [plénières et les groupes de travail permanents](#) auxquels participent les organisations membres.
- Des [groupes de travail/temps d'échanges organisés de façon ad hoc](#) pour porter des projets ponctuels ou échanger sur des thématiques particulières, et réunissant les organisations membres qui le souhaitent.

Adhésions

L'adhésion de nouvelles organisations membres, sur candidature et pouvant découler de propositions de membres existants, est soumise au vote de l'Assemblée Générale sur proposition du Comité de pilotage.

Communication

La Coalition assure une fonction de communication externe auprès de ses publics cibles afin d'informer et de sensibiliser sur l'éducation de qualité pour tou.te.s autour de problématiques identifiées. Cette information vise à soutenir des actions de **communication d'influence et de plaidoyer** pour renforcer les messages portés et promouvoir un engagement français et européen concret en faveur d'une éducation de qualité. Les courriers et communiqués officiels comportent le logo de la Coalition. Le logo de la Coalition prévaut, dans toutes les communications du collectif avec la possibilité dans certains cas actés par le COPIL d'avoir une mention **Cette publication n'engage pas l'ensemble des membres.*

La Coalition assure également une fonction de **communication interne** afin de garantir le bon fonctionnement du collectif et renforcer les capacités de ses membres.

Nous remercions l'ensemble de nos membres pour leurs précieuses contributions à l'élaboration de cette stratégie ainsi qu'AlterVisio et le FRIO pour leur accompagnement de qualité tout au long du processus.

Comité de pilotage méthodologique de la stratégie : CLEMENT Louise (Coalition Éducation), CROS Mathieu (Action Education), MONTIER Stéphane (AlterVisio), RAMBAUD Léa (Coalition Éducation) et VINOLAS Sonia (Action Education).

Partenaires techniques et financiers : Frio (Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel) et Agence Française de Développement.

CONTACT

Coalition Éducation
53 bd de Charonne
75011 Paris

01 55 25 70 00

www.coalition-education.fr
communication@coalition-education.fr
[@CoalEducation](https://www.instagram.com/CoalEducation)

